

IMMO MOURY SCA



Sicafi Immobilière publique de droit belge
Siège social : rue Sainte-Marie 24 à 4000 Liège
RPM (Liège) : 0891.197.002

MM. les actionnaires sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra rue Sainte Marie 24 à 4000 Liège le 24 août 2011 à 14 heures 30.

La présente convocation vise donc à réunir les actionnaires pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. RAPPORT DE GESTION DU GERANT SUR LES COMPTES AU 31 MARS 2011

Proposition de décision : L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du gérant au 31 mars 2011.

2. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES AU 31 MARS 2011

3. COMPTES ANNUELS AU 31 MARS 2011

Proposition de décision : L'assemblée générale approuve les comptes annuels au 31 mars 2011, en ce compris l'attribution d'un dividende brut de € 3,2941 par action.

4. DECHARGE AU GERANT ET AU COMMISSAIRE

Proposition de décisions :

- a. L'assemblée générale donne décharge au gérant pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice 2010-2011 ;
- b. L'assemblée générale donne décharge au commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice 2010-2011.

5. DIVERS

Pour pouvoir assister à l'assemblée, les propriétaires de titres dématérialisés doivent déposer une attestation émanant d'un organisme de liquidation agréé et mentionnant le nombre de titres pour lesquels ils prennent part à l'assemblée au plus tard trois jours ouvrables avant la date de réunion au siège social ou dans les agences de la Banque DEGROOF ou de la Banque CBC conformément à l'article 22 des statuts. Les propriétaires de titres nominatifs doivent être inscrits au registre des actionnaires nominatifs et avoir averti par écrit la société de leur présence à l'assemblée et du nombre d'actions leur appartenant pour lesquels ils prennent part à l'assemblée au plus tard trois jours ouvrables avant la date de réunion conformément à l'article 22 des statuts.

Le gérant.
MOURY MANAGEMENT S.A.
Représentant permanent
Georges MOURY